Régime de prélèvement automatique par carte de crédit

CDSPI CONSEILS. ASSURANCE. PLACEMENTS.

Vous pouvez faire des paiements de prime mensuels, trimestriels ou annuels avec votre carte de crédit Visa ou MasterCard en utilisant notre régime de prélèvement automatique. À vous de choisir.

Renseignements généraux (Veuillez remplir un formulaire pour chaque compte du CDSPI)

Numéro de compte du CDSPI (si connu) _____

☐ Nouveau RPA par carte de crédit ☐ Changement au RPA actuel par carte de crédit (cochez une case)

Nom du ou des titulaires de compte du CDSPI* _____

**S'il s'agit d'une corporation, veuillez fournir la raison sociale au complet comme elle apparaît sur votre facture du CDSPI.*

Le CDSPI accepte seulement les paiements avec les cartes Visa et MasterCard. Le CDSPI n'accepte pas les paiements effectués avec d'autres cartes de crédit ni les paiements avec une carte de débit.

J'autorise le CDSPI à conserver dans ses dossiers les données de ma carte de crédit Visa ou MasterCard pour débiter automatiquement ma carte de crédit de paiements intérimaires et futurs (cochez une case) :

☐ Paiements annuels ☐ Paiements trimestriels ☐ Paiements mensuels

Cochez une case : ☐ Visa ☐ MasterCard

Numéro de carte de crédit ____ ____ ____ ____ Date d'expiration M M A A

Nom du titulaire de la carte de crédit (**exactement** comme il apparaît sur la carte) _____

Modalités et conditions Renseignements sur votre autorisation de paiement par carte de crédit

Dans cette section, les mots « vous », « votre » et « vos » se rapportent au titulaire de la carte de crédit avec laquelle les paiements seront effectués.

Il est entendu que :

- Vous autorisez le CDSPI à facturer les paiements intérimaires et réguliers sur votre carte de crédit. Le montant des paiements peut changer.
- Les paiements sur votre carte de crédit seront effectués le 1er jour ouvrable du mois durant lequel la prime est échue.
- Vous autorisez le CDSPI à utiliser un tiers service pour mettre à jour les données de votre carte de crédit Visa ou MasterCard ainsi qu'à facturer les paiements intérimaires et réguliers sur votre carte de crédit actualisée. Vous autorisez également le CDSPI et le tiers service à s'échanger vos renseignements personnels, y compris le numéro de votre carte de crédit, relativement à la mise à jour de vos données.

Changer les données de votre carte de crédit

Pour changer les données de votre carte de crédit, veuillez communiquer avec le CDSPI par téléphone ou par courrier postal. Le CDSPI doit recevoir un préavis d'au moins dix (10) jours avant la prochaine date à laquelle la prime échue sera facturée sur votre carte de crédit.

Nous n'acceptons pas de changements aux données de votre carte de crédit par télécopieur ni par courriel.

Résilier la présente entente

La présente attente peut être résiliée par le CDSPI ou par vous, en tout temps, en donnant un préavis de 10 jours.

Remboursements

Remarque : Tous les remboursements sont faits par chèque libellé à l'ordre du ou des titulaires du compte du CDSPI.

Signature du titulaire de carte _____ Date _____ JJ/MM/AAAA

Signature du ou des titulaires du compte du CDSPI _____ Date _____ JJ/MM/AAAA

Signature du ou des titulaires du compte du CDSPI _____ Date _____ JJ/MM/AAAA

VEUILLEZ RENVOYER CE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI AU :

Courrier postal :
CDSPI Administration du Services des assurances
155, Lesmill Road, Toronto (ON) M3B 2T8

Courriel : cdspi@cdspi.com
Télécopieur : 1.866.337.3389 ou 416.296.8920 à Toronto.
Téléphone : 1.800.561.9401 ou 416.296.9401 à Toronto.